



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 48 – Semaine du 28 novembre au 2 décembre 2022

En bref

Tunisie :

- Fitch Ratings relève la note de la Tunisie à CCC+
- Le taux moyen du marché monétaire augmente à 7,26%
- L'investissement agricole poursuit son recul, en nombre de projet et en valeur, au cours des dix premiers mois de l'année 2022
- La Tunisie classée au 4^{ème} rang de l'Indice de l'Industrialisation en Afrique (IIA)
- Majoration des primes d'encouragement à l'économie d'énergie
- Inauguration du nouveau siège d'Inetum en Tunisie
- Divers secteurs économiques concluent des engagements volontaires dans le cadre du projet « Ambition pour la biodiversité – BIODÉV 2030 »

LE CHIFFRE À RETENIR

CCC+

La nouvelle notation de la Tunisie par Fitch
Ratings

Libye :

- Le SER Tunisie/Libye accompagne la première journée franco-libyenne de la santé à Tripoli
- Signature d'un accord entre Tadawul Financial Group et des ONG pour le lancement du projet Libya Start Up Incubator et Accelerator
- Le Premier ministre A. Dbeiba en visite à Tunis du 29 novembre au 1^{er} décembre



Tunisie

- **Fitch Ratings relève la note de la Tunisie à CCC+**

Fitch Ratings a relevé la note de défaut émetteur à long terme en devises de la Tunisie de CCC à CCC+ et a également retiré le pays de la catégorie UCO (Under Criteria observation). Le changement de notation démontre la perception positive de l'accord conclu entre la Tunisie et les services du FMI (qui doit encore être validé par le Conseil d'administration du Fonds mi-décembre) pour un mécanisme élargi de crédit (MEDC) d'une durée de 48 mois et d'un montant de 1,9 Mds USD. En effet, cet accord devrait en partie contribuer à la consolidation budgétaire du pays et mobiliser de nouvelles sources de financement. L'agence de notation prévoit que les besoins de financement de la Tunisie atteindront 16,4 % du PIB et 16,8 % du PIB en 2022 et 2023. Ces derniers seront tirés par la hausse des dépenses supplémentaires visant à absorber le choc de la guerre en Ukraine et les échéances de la dette extérieure de 1,4 Mds USD et 2 Mds USD. Si cet accord permet d'apporter une certaine visibilité sur les perspectives de financement de la Tunisie, tout écart par rapport aux objectifs du programme avec le FMI se traduirait rapidement par une résurgence des pressions financières : selon l'agence de notation, le déficit public atteindra encore 7,3% du PIB cette année et 5,6% l'an prochain ; le déficit courant se creusera cette année à 9,3% contre 6% en 2021, l'amortissement de la dette extérieure continuera de progresser jusqu'à 5,4% du PIB en 2024, et la croissance restera peu dynamique (2,4% cette année et 1,6% en 2023) dans un contexte toujours très inflationniste (9,2% en octobre, 10,2% prévu en 2023).

- **Le taux moyen du marché monétaire augmente à 7,26%**

D'après la Banque Centrale de Tunisie, le taux moyen du marché monétaire s'est établi à 7,26% au cours du

mois de novembre 2022 alors qu'il était de 7,03% en septembre et 7,23% en octobre 2022. Le taux moyen du marché monétaire a atteint son plus haut niveau depuis mars 2020 (7,35%). Cette hausse est la conséquence du relèvement du taux directeur de 25 points de base à 7,25% par le conseil d'administration de la BCT le 5 octobre visant à contrer les tendances haussières de la trajectoire de l'inflation.

- **L'investissement agricole poursuit son recul, en nombre de projet et en valeur, au cours des dix premiers mois de l'année 2022**

Selon les données de l'Agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA), 5 343 opérations d'investissements ont été déclarées au cours des 10 premiers mois de l'année 2022 contre 5 565 pour la même période en 2021, soit une diminution de 4%. En valeur, les investissements agricoles enregistrent une baisse de 2,7% au cours de la même période, ces derniers étant ramenés de 1090 M TND à 1060,6 M TND. En revanche la valeur des investissements agricoles approuvés pour l'obtention d'aides financières a augmenté de 26,4%, s'établissant à 481,4 MDT. Ainsi, concernant la structure des sources de financement des opérations, les subventions accordées au secteur agricole ont enregistré une hausse entre les dix premiers mois de l'année 2021 et les dix premiers mois de l'année 2022. Au cours des dix premiers mois de l'année 2022, les investissements approuvés ont bénéficié de subventions d'un montant de 127,7 M TND, soit 26,5% du volume d'investissement approuvé alors qu'au cours de la même période de l'année 2021, ces subventions s'élevaient à 113 M TND. Cette tendance a principalement été alimentée par l'accroissement des subventions à l'agriculture biologique, qui ont augmenté de 18,8% au cours de la période susmentionnée.

- **La Tunisie classée au 4^{ème} rang de l'Indice de l'Industrialisation en Afrique (IIA)**

Le 24 novembre 2022 ont été publiés les résultats de l'Indice de l'Industrialisation en Afrique (IIA). L'IIA est une initiative lancée par la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI). Agrégeant les données de 52 des 54 pays africains pour chaque année sur la période 2010-2021, cet indice analyse le développement industriel de chaque pays selon trois critères : la performance du secteur manufacturier, les déterminants directs de la production manufacturière (capital et main d'œuvre) ainsi que les déterminants indirects à l'instar du climat des affaires, de la stabilité macroéconomique et de la qualité des politiques et des institutions. Les résultats des dix dernières années sont publiés pour la première fois.

Les pays d'Afrique du Nord occupent la tête du classement, juste derrière l'Afrique du Sud qui occupe la première place avec un score de 0,8404 pour le développement industriel en 2021. Ainsi, la Tunisie est à la 4ème place avec un score de 0,7714 en 2021 après avoir occupé la seconde place en 2010. Elle est désormais classée derrière le Maroc (0,8327) et l'Égypte (0,7877) mais devant Maurice (0,6685) et Eswatini (0,6423). La région se spécialise dans les industries de traitement chimique et de fabrication d'engrais, de l'automobile, des composants électroniques et du textile. Selon le rapport, l'Afrique du nord tire parti de sa proximité géographique avec l'Union Européenne mais gagnerait à renforcer sa connectivité avec les autres pays africains.

- **Majoration des primes d'encouragement à l'économie d'énergie**

Le 28 novembre, le directeur général de l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Énergie, M. Fethi Hanchi, a déclaré que la prime d'installation de chauffe-eau solaire de 200 litres sera doublée, passant de 200 à 400 TND. La prime d'acquisition de chauffe-eau d'une capacité de 300 litres sera également augmentée et passera de 400 à 700 TND. Toujours selon les déclarations de M. Hanchi, une prime de 500 TND sera accordée à tout système de production d'électricité à

partir de l'énergie solaire dont la puissance est comprise entre 1 et 3 kwatt. La prime à l'isolation thermique des toits sera aussi majorée, passant de 16 TND le mètre carré à 21 TND, parallèlement à la majoration du montant du prêt octroyé qui passera à 7 000 TND.

Ces augmentations entrent dans le cadre de la mise en application de nouvelles mesures destinées à favoriser l'économie d'énergie.

- **Restructuration de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)**

Le 29 novembre 2022, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), son directeur général adjoint, M. Kamel Ouerfeli, a annoncé la création prochaine de trois nouveaux pôles. Le premier sera dédié à l'innovation et à l'initiative privée. Le second sera consacré à l'appui aux entreprises tandis que le troisième sera chargé des études et de l'information. Interrogé sur le recul des intentions d'investissement industriel ces dernières années, le responsable a expliqué que cela est dû à l'absence de vision stratégique et à d'autres problématiques liées notamment à l'état de la bureaucratie.

- **Inauguration du nouveau siège d'Inetum en Tunisie**

Entreprise française spécialisée dans les services et solutions digitales, Inetum a inauguré le 24 novembre 2022 son nouveau siège à Tunis, confirmant l'ancrage du groupe dans l'écosystème local. D'une dimension de 3500 m², ce nouveau siège est désormais situé dans le quartier d'affaires des Berges du Lac 2. Cet événement s'est déroulé en présence du président-directeur général du groupe M. Vincent Rouaix, de représentants du groupe en Afrique et de l'ambassadeur de France en Tunisie, M. André Parant. Ces nouveaux locaux à la pointe des standards internationaux vont faciliter la croissance de l'entreprise en réunissant sur un même site toutes les équipes incluant, en plus des équipes dédiées au

développement et aux fonctions support le Centre de Service Nearshore et la BL Microsoft (rachat de la société HLi).

- **Plusieurs secteurs économiques concluent des engagements volontaires dans le cadre du projet « Ambition pour la biodiversité – BIODEV 2030 »**

Le 29 novembre 2022, les secteurs bancaire, cimentier et de l'eau ont pris des engagements volontaires avec le Fonds mondial pour la nature –Afrique du nord (WWF) dans le cadre du projet « Ambition pour la biodiversité –BIODEV 2030 » mené dans 16 pays pilote dont la Tunisie. Il s'agit de la première initiative en Tunisie impliquant directement des secteurs économiques dans les démarches de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel. Ce projet est financé par l'AFD, coordonné par Expertise France et mis en œuvre en Tunisie par WWF – Afrique du Nord sur la période 2020 – 2022.

Pour le secteur bancaire, ces nouveaux engagements prennent la forme d'une intégration des critères environnementaux en faveur de la biodiversité dans les décisions d'investissement et d'évaluation des risques. L'objectif est également de promouvoir auprès des institutions bancaires les bonnes pratiques en matière de protection de la biodiversité, de restauration des écosystèmes naturels et de résilience climatique.

Le secteur cimentier s'engage dans le développement et la diffusion des connaissances sur la biodiversité au niveau des zones d'exploitation et dans la restauration des écosystèmes et des paysages après l'exploitation des carrières.

Pour le secteur hydraulique, l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie (ONTH) et la Chambre des producteurs des eaux conditionnées s'engagent à mettre en place des politiques de protection des sites naturels abritant des sources avec la définition de périmètres de protection immédiats et rapprochés ainsi que des périmètres de protection éloignés autour des sources d'eau.

Libye

- **Le SER Tunisie/Libye accompagne la première journée franco-libyenne de la santé à Tripoli**

Une délégation composée de représentants de Sanofi, Servier, Pierre Fabre Group, Bertin, fortin, UBAF, Clinique Sainte Marguerite et French Healthcare Association menée par Mouvement des Entreprises de France International (MEDEFI) s'est rendue à Tripoli du 27 au 29 novembre. Avec le soutien de l'antenne à Tripoli du SER ouverte depuis le mois de septembre, les entreprises présentes ont pu rencontrer leurs partenaires institutionnels et privés libyens afin de renforcer les relations d'affaire existantes et d'envisager de nouveaux partenariats. L'offre française dans des domaines aussi variés que les vaccins, les médicaments, la gestion des déchets médicaux ou l'oncologie pédiatrique a pu démontrer son adaptation aux besoins libyens et son attachement à la Libye, en présence d'officiels de haut niveau, dont le Vice premier ministre et ministre de la santé. Hébergé, à l'invitation des autorités libyennes au sein de l'emblématique Palais Royal de Tripoli, cet événement constitue une étape importante dans le renforcement des relations économiques bilatérales. En dépit d'un contexte politique et sécuritaire toujours instable, la Libye dispose d'un réel potentiel pour les entreprises françaises. Le succès de cette mission ouvre la porte à d'autres initiatives à venir, notamment dans le secteur des transports/infrastructures ou de l'agriculture/agroalimentaire.

- **Signature d'un accord entre Tadawul Financial Group et des ONG pour le lancement du projet Libya Start Up Incubator et Accelerator**

Le 21 novembre 2022, le groupe saoudien Tadawul Financial Group a signé avec l'ONG française Super Novae et l'ONG néerlandaise Spark un accord pour lancer Libya Start Up Incubator and Accelerator, un projet financé par l'Union Européenne destiné à

soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux libyens à travers la formation, le mentorat et le renforcement des capacités des entrepreneurs locaux sur une période de deux ans.

Intitulée « Innovation Garden », la phase initiale de ce projet vise à aider les start-up à lancer leurs projets en les incubant tandis que la seconde phase agira comme un accélérateur pour les PME existantes.

S'adressant aux médias libyens, M. Husni Bey, un actionnaire du groupe Tadawul, a déclaré que le Libya Start UP Incubator et Accelerator se concentrerait sur les entreprises de technologie financière

- **Le Premier ministre A. Dbeiba en visite à Tunis du 29 novembre au 1^{er} décembre**

Un communiqué de la présidence du gouvernement a annoncé la visite à Tunis du 1^{er} ministre du gouvernement d'unité nationale libyen, A. Dbeiba, du 29 novembre au 1^{er} décembre. Le dirigeant libyen a effectué cette visite sur invitation du président de la République, Kaïs Saïed et a également eu un entretien avec la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, afin d'échanger sur la coopération bilatérale. A. Dbeiba était accompagné du Gouverneur de la Banque centrale, du Président de la Cour des comptes, du Vice-Premier ministre et de plusieurs autres ministres afin d'échanger sur un certain nombre de dossiers économiques, commerciaux et sécuritaires concernant les deux pays. L'apurement de certaines dettes libyennes envers la Tunisie était aussi au menu tout comme la possibilité pour la Libye d'accorder un soutien en matière de carburants.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Hugo Mahut, Chloé Koskas

Pour s'abonner :

adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo :

©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>